



Lyon, le 19 octobre 2023

Article de Radio France : démenti formel de la Région

Le groupe Radio France a diffusé ce jour un article relatif à des collaborateurs de la Région. Il contient de nombreuses erreurs et approximations, ce, malgré les éléments complets apportés par la Région dont les auteurs ont choisi de ne pas faire état. Au final, la présentation des faits relèvent d'une grande malhonnêteté intellectuelle. Nous demandons donc évidemment un droit de réponse pour rétablir les faits et dénonçons ces méthodes indignes.

La Région a besoin d'une représentation à Paris. C'est ce que nous avons mis en place à l'instar de grandes collectivités françaises, Régions, départements, métropoles.

Le travail d'un Président de Région ne se résume pas à sa présence dans son bureau à Lyon. Le travail passe évidemment par une présence sur le terrain dans la région, qui est très vaste, et également par des rendez-vous, notamment à Paris, destinés à défendre et promouvoir les dossiers de la région. A titre d'exemple, notre région a réussi à attirer l'année dernière la moitié des projets de relocalisation industrielle de France, (enquête CCI France commandée par le ministère de l'Industrie), ce qui suppose un travail patient de contacts pour promouvoir notre région et faire avancer nos grands dossiers. Quand le président rencontre Eric Trappier au sujet de Dassault, qui dispose d'une usine dans notre Région, c'est évidemment pour défendre l'intérêt régional. Quand le président rencontre Loïc le Floch Prigent au sujet du dossier complexe Titan Aviation, c'est là encore pour défendre l'intérêt de la Région.

A titre d'exemple encore, sur le seul mois de février avec 28 jours, 19 jours ont été consacrés à des déplacements ou des séances de travail en région, le reste à des rendez-vous à Paris ou des déplacements hors région. Ce travail peut d'ailleurs englober des jours qui débordent largement sur les week-ends comme les semaines entre le 22 avril et le 2 mai qui ont été en travail quasi continue.

Les auteurs de l'article semblent méconnaître la réalité du travail d'un président de Région: présence au salon de l'agriculture à Paris, suivi des dossiers de la Compagnie nationale du Rhône, déplacement à l'étranger, par exemple en Arménie, défense auprès des médias nationaux de la politique de la région, comme la politique culturelle en mai, déplacement dans d'autres régions pour mettre en place des partenariats, présence au congrès de l'ARF, travaux communs avec l'Association des régions de France, rencontre avec les ministres





Lyon, le 19 octobre 2023

comme les ministres de la Santé, de la Culture, des Transports mise en place de la candidature pour les Jeux Olympiques ... le travail ne s'arrête pas à la seule présence dans un bureau au siège de la Région.

Par ailleurs, concernant les emplois de cabinet, nous souhaitons apporter les éclairages suivants :

Nous sommes exemplaires sur le sujet des emplois de cabinet :

La réglementation prévoit un seuil maximal de 21 collaborateurs de cabinet pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le choix a toujours été fait de rester très en deçà de ce seuil maximal. A ce jour, le cabinet compte 16 membres (au lieu de 21).

Il semble aujourd'hui déconnecté de s'interroger sur le lieu de l'activité pour tenter de tirer des conclusions d'organisation à l'heure où le travail n'a jamais été aussi nomade. A la Région comme dans toute organisation, vous n'ignorez pas que le télétravail s'est considérablement développé ces dernières années.

Enfin, il est du registre de l'évidence que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième Région de France, dispose d'un point d'entrée à Paris pour ses relations économiques et institutionnelles. L'organisation centralisatrice du pays nécessite, pour la représentation de nos intérêts et le pilotage de nos dossiers, une présence au meilleur niveau. Le président doit d'ailleurs être accompagné par des collaborateurs pour ces différentes étapes.

➤ Arnaud B.

Les affirmations contenues dans cet article jettent le discrédit sur les sources sur lesquelles s'appuient les journalistes.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième Région de France, première région industrielle. Paris demeure le centre politique, administratif et économique de notre pays. La présence de collaborateurs régionaux, encore une fois, à l'instar d'autres régions et collectivités, est nécessaire pour organiser et assurer le suivi des échanges avec les grands responsables économiques et institutionnels du pays.

A cet égard, un certain nombre de collaborateurs, de cabinet, des services administratifs ou des agences, peuvent de manière permanente ou ponctuelle assurer leur activité dans les bureaux de Paris en fonction de leur mission.

Arnaud B., conseiller spécial, a vocation à suivre dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou à Paris le président sur ses différentes activités liées à son mandat et peut intervenir sur tout domaine d'arbitrage, de pilotage et de conseil sur les politiques publiques régionales dans l'ensemble des réunions pilotées par le président.





Lyon, le 19 octobre 2023

M. B ne dispose pas de bureau attitré à Paris. Quand il est à Paris pour accompagner le Président de Région et organiser et préparer avec lui ses rencontres avec de grands acteurs institutionnels, médiatiques, économiques, etc, il utilise un des bureaux de passage des locaux de l'antenne régionale.

En tant que collaborateur du Président de Région, il est régulièrement contacté par des médias nationaux, et pas uniquement. Cela est notamment lié au réseau professionnel naturel qui s'est créé depuis 17 ans, qu'il travaille en lien avec les médias. Un de ses collègues ayant de son côté exercé dans le secteur médiatique lyonnais, est naturellement l'interlocuteur privilégié par les médias lyonnais.

Il s'efforce de répondre aux journalistes sur tout type d'interrogations ou de demandes concernant le Président de Région, c'est en effet une de ses prérogatives. Nous sommes surpris de lire l'opposition que vous semblez faire entre médias nationaux et activité régionale : plusieurs illustrations récentes parmi d'autres: il a été l'interlocuteur de la rédaction du Parisien pour l'entretien que le Président de Région leur a accordé et qu'ils ont publié ce 18 octobre ; le contact de la rédaction du JDD les sujets de politique culturelle en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est facile de constater le travail de résonance que les liens avec les médias nationaux permet de donner à nos intérêts régionaux.

➤ Charlotte V.

Mme V. est en charge de l'organisation et du lien avec les institutions et les personnalités dans le cadre du mandat de président de Région de Laurent Wauquiez. Elle est en résidence administrative à Paris.

Elle assiste le président dans toutes ses activités quand il est à l'antenne de Paris, et participe le cas échéant à ses entretiens.

S'agissant des références à la filiation de Mme V, ce sont des assertions malveillantes qui ne reposent sur aucun fondement. Il est méprisant et misogyne de ne pas faire cas de son expérience et de ses compétences.

➤ Roch B.

La situation de Roch d. B. n'a rien de « mystérieuse ».

Il a la charge de la supervision du travail des conseillers techniques du cabinet dans la production de notes et dossiers destinés au président dans le cadre de l'exercice de son mandat régional. Il a également en charge la préparation de ses prises de parole en tant que président de région. Il mène auprès du président de Région un travail très intense, dont la matérialité peut être aisément démontrée.





Lyon, le 19 octobre 2023

M.de B. est par exemple au cours des dernières semaines intervenu sur les dossiers suivants :

- La sécurisation des lycées face au risque terroriste,
- La politique environnementale de la région et les conditions d'application du "zéro artificialisation nette",
- La politique culturelle de la région et les inégalités d'accès à la culture,
- Le bilan exhaustif et synthétique de l'action régionale depuis 2016 et le suivi des grandes priorités du mandat, notamment en matière de sécurité et de budget.

Concernant Mme Nawel G., qui contrairement aux personnes précédentes, dépend de l'administration et est placée sous l'autorité de la direction générale des services, la Région réfute fermement les allégations calomnieuses proférées.

Tout se passait de manière parfaitement satisfaisante dans ses fonctions de responsable de coordination entre Régions de France et la région Auvergne-Rhône-Alpes ; son poste était reconnu comme utile et fonctionnel par sa hiérarchie.

Néanmoins c'est à son retour de congés maternité, le 18 janvier 2023, qu'elle a subi énormément de tensions managériales avec son nouveau N+1, le DGS, ce qui a abouti à une procédure de licenciement.

Directeur général des services qui n'est pas resté très longtemps pour avoir rencontré des difficultés de gestion interne.

Il est assez vraisemblable que ces fausses informations, sur lesquelles se sont appuyés les journalistes, ne soient pas étrangères à cette situation.

Cet article repose par ailleurs sur une série d'informations erronées :

- La résidence officielle du président de Région est située au Puy-en-Velay.
- Arnaud B. n'a pas de bureau attitré dans l'antenne parisienne.
- La Région ne sous-loue pas de locaux à Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- Le coût du loyer payé à Région de France n'est pas de 12500 euros comme indiqué dans l'article.
- Les agents n'exerçant pas de fonctions d'encadrement ne sont pas présumés apparaître sur des organigrammes fonctionnels accessibles à l'extérieur.

